

negligés au prejudisse[!] des seigneurs; Comme cela contribuera un Jour a l'establissement de ma fille aynée [F r a n ç o i s e - H o n o r é e - J u l i e Zurlauben], toute la paranté [neben der Familie Zurlauben die Familie S a i n t e - M a u r e gemeint] vous En sera obligé, Et En aura une parfaite reconnoissance; pour moy toujours l'attachement avec lequel J'ay l'honneur d'estre ...".

---

Kopie - AH 64, 394-395 - Blatt 395<sup>V</sup> leer

151

1702 April 7., Mantua

A

SCHREIBEN [DES MARECHAL DE CAMP BEAT JAKOB ZURLAUBEN AN BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

Affaires de guerre<sup>1</sup>

---

"J'ay receu mon cher cousin vos lestre du 18.<sup>e</sup> et 24.<sup>e</sup> mars avec les gazette remplis au juste de ce qui s'e[s]t passé a mantou, Je n'y ay rien trouvé d'asseuré que la promotion de deux generaux, quoy que sans se donner au diable ny sans aucune amour propre on peut l'esperer, sy vous aves receu mes dernieres par les quelles Je vous ay fait ausy le destaille des actions qui se sont passé le traize<sup>2</sup>, le dixneuf<sup>3</sup>, et le 22<sup>e</sup> du mois dernier, la gazette aura encore occasion de parler emplement de la garnison de mantou, en Effet Jamais blocus s'e[s]t soutenu par tant d'actions hardys, quand il ne se seroit passé autre chose de remarquable que les fourages que nous avons Enlevé sous le né des ennemis [die Oesterreicher gemeint] depuis 4 mois pour la subsistence de la cavallerie et mesme des chevaux de l'jnfanterie, le Roy [L u d w i g XIV.] nous doit scavoit bon gré de ce service sans quoy tout auroit perry, depuis que Je leurs ay enlevé et brûllé les deux poste d'eldosso [=Dossa] et de castillon mantouien [=Castiglione Mantovano] nous resevons isy du veronné [=Verona] toute sorte de vivre en profusion.

Je vois par vos deux lettre les levés projetté et desmandé par la france [- 1702 wurden die Regimenten Pfyffer und Vigier angeworben -], l'espagne [- 1703 wurden die Regimenten Betschart und Amrhyn ausgehoben -], et l'empereur [L e o p o l d I. - 1702 wurden die Regimenten Erlach und Nideröst ausgehoben -] Je vois a mesme temps l'enuie que vous avés de preferrer nostre service ordinaire dont Je vous say bon gré [- in der Tat hat dann Beat Ja-

kob II. Zurlauben neben der Kompagnie im Regiment Pfyffer auch noch eine für das Regiment Amrhyn angeworben -], puisque le service du milanois doit estre bien tentant par la proximité du pays pour un homme qui n'a point envie de servir luy mesme a la teste de sa troupe pour pousser sa fortune plus loin, Je vous ay desja fait savoir que m.<sup>r</sup> [Charles-Henri de Lorraine] le prince de V a u d e m o n t [der Gubernator von Mailand] m'a mandé d'avoir escrit a m.<sup>r</sup> le comte [Carlo] de gazaty [=C a s a t i, dem mail./span. Ambassadorsen bei den kath. Orten] de vous donner la disposition d'une compagnie entiere. avant de vous parler au sujet des hommes de recrüe que vous desiré de moy mon resonnement est qu'avant se desteterminer il faudra tacher de prévoir quasy les changemens que pourra apporter, et causer, Cet inportante Esvenement de la mort du Roy d'angletaie [W i l l i a m III.] dans la conjoncture presente. a l'esgar[d] des rescrüe J'ay ausy pensé moy memse d'ans[!] faire le mesme usage que vous proposé ou de me Joindre pour cet effet a vous, puisque le Roy ne veut pas encore pour le present augmenter sa cavallerie ny dragons Estrangers ainsy que J'ay proposé de mestre un regiment de ses derniers sur pied, mais par malheur a ce refus Je n'ay pas laissé de rendre compte au ministre [gemeint den Secrétaire d'Etat à la Guerre, Michel C h a m i l l a r t] tous les 15 Jours de la quantité des homme, en luy proposant au mesme temps d'augmenter mon regiment de deux compagnie de grenadiers que J'ay assé a coeur, que le nombre des rescrüe qui sont isy seront plus que sufisants pour remplacer les vieux soldats qu'on tireroit du regiment pour former les dites compagnies, et que le surplus serviroit de recrüe, Je l'ay prié au mesme temps de contremander tout les officiers de mon regiment qui en seroient party pour travailler au recrüe, par Consequent vous le voyé bien instruit du nombre outre qu'il l'est ausy par le commissaire qui en fait la reveüe pour leurs subsistence a raison de six sols que le Roy payera, sans quoy l'un portant l'autre avant d'estre rendu en france avec leurs engagemens couetteroit plus de cent franc, vous voyé bien par toute la verité que Je vous Expose que J'ay les mains liéz, il y a mesme parmy ce nombre plusieurs cuirassiers et dragons qui ne veulent servir qu'à cheval ainsy que Je l'ay encore mandé au ministre depuis huict Jours, sy Je ne resoit point des ordres absolument contraire a la bonne volonté que J'ay de vous faire plaisir, Je tacheré de vous menager une 50.<sup>e</sup> [=cinquantaine] d'hommes qu'on pourroit faire Joindre au mois de Juin prochain le quartier d'assemblée que vous desmanderié en france comptant qu'ils y seront arrivé pour ce temps la, et au cas que vous preferié le service du milannois vous pourries m'envoyer un officier sage et entendu avec

[François] cassagne [=C a s s a i g n e], Je suis persuadé que nous trouverons l'ocasion de vous envoyer bientot des hommes Je croy que Cet expedient sera mesme bon, et convenable soit que vous leuviez pour la france ou pour l'espagne, il y a apparence que j'auré toujours bonne part au deserteurs qui se rendront a l'armé ou ie seray.

depuis ma derniere escrite J'ay eu le temps d'envoyer chercher le S.<sup>r</sup> P o r r y pour luy parler de la debte que le capitaine M o n d i n i doit au S.<sup>r</sup> [Kaspar?] H e s s [dem Postmeister von Zürich?] comme le dit mondini habitte au vilage de lavolta [=Volta Mantovana] occupé encore a present par les ennemis [spez. die Oesterreicher gemeint] et distant a 12 mils de cette ville Je ne saurois flatter le S.<sup>r</sup> hess si ie pouré parvenir a le faire payer de sa debte ou non, vous pouvé Cependant l'assurrer que Je ne negligéré rien pour luy rendre ce service et que Je remettré ausy la lettre que vous m'avés envoyé de luy au s.<sup>r</sup> porri

mon aymable et tres digne general [Jean-Baptiste-René de Froulay] le Comte de T e s s é [- Tessé war damals Lieutenant-général -] est presque guery de sa contusion ainsy que M.<sup>r</sup> son fils [Oberst René-Mans de Froulay, Comte de T e s s é], nous avons perdu par la faute des chirurgien d'une blessure assé legere a la jambe [Georges-Henri d'Amboise] le comte de C l e r m o n t - S a i n t - A i g n a n] qui a esté fait marechal de camp a la derniere promotion [- Brevet vom 29. Januar 1702 -]. adieu mon cher cousin ie vous embrasse tres tendrement avec toute la famille et nos amis mandes a ... vostre frere l'abbé [von Rheinau, G e r o l d II. Zurlauben] en responce de sa lettre que J'envoyere ordre au regiment de donner le congé qu'il desire".

1) s. hiezu das Zurlauben bezügliche Register bei Meier/Zurlaubiana "Bibliographie" 29 Nr. 6

2) s. Affaires de Guerre 135-141

3) s. ebenda 145-148

4) s. ebenda 150-162

---

Original - AH 64, 396-399

152

1701 Juni 13., Paris

A

SCHREIBEN [VOM MARECHAL DE CAMP BEAT JAKOB ZURLAUBEN AN BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

---

"Quoy que ie n'ay pas le temps de respondre a toutes vos lettres, neantmoins ie suis bien aise de vous en aviser la reception et pour vous dire Mon cher